

La Commission CCAS de l'Udaf Bas-Rhin consacre ce numéro du mois de mars à la question du budget des familles et plus spécifiquement à **l'accompagnement budgétaire qui peut être proposé à ces dernières.**

En effet, tout un chacun peut se retrouver confronté à des difficultés financières (chômage, séparation, perte de salaire, perte d'autonomie, passage à la retraite...). Depuis un an, la crise sanitaire en outre a des effets directs sur le budget des ménages, qui se retrouvent plus nombreux à rencontrer des soucis d'ordre financier.

L'UNAF a mené en mai 2020 une étude sur l'impact du confinement et de la crise sanitaire sur le budget des familles. Les résultats ont notamment montré qu'une partie des ménages se trouvant déjà en situation délicate ont vu leur fragilité financière s'accroître.

↳ [Accéder aux résultats de l'étude](#)

Les CCAS et CIAS, par leur mission d'information et de lutte contre l'exclusion, sont en première ligne lorsqu'ils sont sollicités par des habitants de leur commune ou qu'ils repèrent de situations de fragilité.

Sera présentée ici l'action des **Points Conseils Budget**, qui peuvent intervenir en relais des CCAS ou des CIAS afin d'accompagner les familles. L'Udaf 67 a mis en place le P.A.S.S contre le surendettement en 2010 qui a été labellisée Point Conseil Budget en 2016.¹



Les Points Conseil Budget ?

Les Points Conseil Budget (PCB) sont une des mesures clés de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée en 2018 par le Gouvernement.

Les PCB désignent un « *service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.* ». Ils proposent un accueil inconditionnel. Ces PCB peuvent être portés par différents acteurs (associations, collectivités, mais aussi CCAS et CIAS). 400 Points Conseil Budget sont répartis sur l'ensemble du territoire.

↳ [Plus d'informations sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé](#)

↳ [Plus d'informations et vidéo sur le site de l'Udaf 67](#)

Les Udaf sont particulièrement investies dans ce dispositif. Dans 89 départements, elles portent au moins un Point conseil budget, en partenariat le cas échéant (comme c'est le cas dans notre département) avec les associations familiales du territoire. Ce réseau de proximité est dorénavant **le 1er réseau d'accompagnement budgétaire avec près de 180 Points conseil budget accueillant du public.**

↳ [Voir le Communiqué de presse de l'UNAF](#)

¹ Le P.A.S.S contre le surendettement avait été évoqué dans le *bulletin n°1 Informations Familiales et Sociales* (novembre 2020 : <https://www.udaf67.fr/UserFiles/File/actualites/ccas/ccas-cias-info-familiales-et-sociales-udaf-n-1.pdf>)

« Engagé dans le PASS contre le surendettement depuis le début de sa création, je mesure aujourd'hui combien ce dispositif, basé sur un binôme bénévoles d'association et salariés de l'Udaf, a permis à des familles et/ou personnes de sortir de l'engrenage du surendettement, très souvent causé par les aléas de la vie. Rassurer, accompagner tout au long de la procédure du surendettement, dans la mise en place des recommandations de la Banque de France, mais aussi : former au budget, apprendre à gérer, comme prioriser certaines dépenses, faire connaître des droits auxquels les personnes peuvent prétendre, sont les atouts qui donnent à ce dispositif toute sa pertinence. »

*Edmond WOLFF, vice-président de l'Udaf, administrateur de la Confédération Syndicale des Familles
Réfèrent politique du P.A.S.S contre le surendettement*

Qui sommes-nous ?

Le P.A.S.S. contre le surendettement rassemble des associations familiales déterminées à soutenir et accompagner des familles et personnes confrontées à des difficultés financières importantes : les Associations Familiales Laïques (AFL), l'Association Générale des Familles (AGF), la Confédération Syndicale des Familles (CSF), Familles Rurales et la Famille du Cheminot.



A l'origine : les familles sont de plus en plus confrontées à des difficultés budgétaires

La crise de 2008 a fait émerger de nouvelles difficultés. De plus en plus de familles font face à des difficultés budgétaires. Ces familles et/ou ces personnes n'avaient pas l'habitude de solliciter une aide sociale ou administrative. Toutefois, seules face à leurs difficultés, ces dernières s'accumulaient. C'est de ce constat qu'est né le P.A.S.S. contre le surendettement. Issu de la volonté fédérée de l'Udaf et de 5 associations familiales, **le P.A.S.S., est le dispositif à mobiliser dès les 1ers signes de difficultés.**

Le P.A.S.S. labellisé PCB depuis 2016, est un service d'accompagnement budgétaire ouvert à tous

- Nous proposons un **accompagnement global** autour du budget et des dettes
- Nous assurons un accompagnement en **préventif et en curatif**
- **Nous apportons une réponse aux besoins face à la précarisation d'une partie de la population**
- Nos conseils sont **confidentiels, personnalisés et gratuits** pour toutes les personnes qui nous sollicitent

Concrètement, l'accompagnement c'est quoi ?

- Des informations et conseils budgétaires ou de consommation, des orientations
- Un diagnostic budgétaire
- Un accompagnement budgétaire
- Un accompagnement à la procédure de surendettement
- Des ateliers collectifs de prévention « Mon budget » que l'on anime à la demande. Notre idée est de sensibiliser et former à la gestion de son propre budget à partir de cas concrets et en collectif dans une philosophie d'éducation populaire

Nous nous adressons à tous

Nous sommes ouverts à tous ! Nous prenons en charge tout type de public

- Les retraités, salariés, étudiants, demandeurs d'emploi.
- Les publics qui ne sont pas éligibles aux aides (revenus « trop élevés », pas assez d'enfants, etc.)
- Les personnes qui ne franchiront jamais la porte d'un service social ou d'une association caritative
- Les personnes et ménages confrontés à des aléas de la vie, aux ruptures de parcours : séparation, chômage, longue maladie, mais aussi départ à la retraite obligeant à repenser le fonctionnement budgétaire

Pour quoi nous solliciter ?

- Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
- Comprendre votre budget et en améliorer sa gestion

Orientez les personnes en difficultés vers l'un de nos 15 lieux de permanences sur le Bas-Rhin

Vous pouvez nous solliciter à n'importe quel moment.

Notre objectif est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent.

[Téléchargez la plaquette](#)

Des lieux ouverts à tous.
Des experts à votre écoute.
Des conseils gratuits et confidentiels.

15 points d'accueil dans le Bas-Rhin

Benfeld
1 AGF
10 rue du Grand Rempart sur rendez-vous
Lundi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 9h30 à 11h30
Vendredi de 16h à 18h
téléphone 03 88 74 44 13
benfeld@agf67.fr

Bischwiller
2 CSF
Maison des services
48 rue Clémenceau
les 2^e et 4^e jeudis du mois
de 14h à 16h
téléphone 03 88 23 43 60
conso.csf67@orange.fr

Erolsheim sur Bruche
5 Familles rurales
4, rue des Faisans
sur rendez-vous
téléphone 03 88 29 20 29
famillesrurales.afr@gmail.com

Haguenau
3 AGF
Espace association,
place Robert Schumann
sur rendez-vous
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 11h
téléphone 03 88 93 34 40
haguenau@agf67.fr

Ostwald
4 CSF
11 rue du Séminaire
sur rendez-vous
téléphone 03 88 23 43 60
conso.csf67@orange.fr

Molsheim
6 CSF
Maison Streicher
3 rue Streicher
2^e et 4^e lundis du mois
de 9h à 11h
téléphone 06 04 47 09 24
conso.csf67@orange.fr

Saverne
7 CSF
Uniquement sur rendez-vous
téléphone 03 88 23 43 60
conso.csf67@orange.fr

Schiltigheim
9 Cité des Écrivains
CSF
11, rue Mistral
sur rendez-vous
lundi de 14h30 à 16h30
téléphone 03 88 23 43 60
conso.csf67@orange.fr

Sélestat
8 AGF
138, Allée de la 1^{ère} Armée
Française
sur rendez-vous
Lundi de 14h à 17h
Mardi de 9h à 12h et 14h à 17h
Mercredi de 9h à 11h et 14h à 17h
Vendredi de 14h à 17h
téléphone 03 88 92 15 92
selestat@agf67.fr

Strasbourg
10 AFL
27 rue Lavoisier
Mardi et jeudi de 9h à 12h
et sur rendez-vous
téléphone 03 88 29 06 49
magali.fleuryhaury@afl67.com

Elsau
14 CSF
32 rue Mathias Grünewald
1^{er} et 3^e lundis du mois
de 14h à 16h, sur rendez-vous
téléphone 06 87 16 08 47
conso.csf67@orange.fr

Meinau
15 AGF
11 rue du Verdon
lundi, mardi, mercredi et jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
vendredi de 9h à 12h
téléphone 03 88 21 13 80
siege@agf67.fr

Montagne Verte
16 Familles rurales
10 rue de Westhoffen
lundi, mardi, jeudi et vendredi 11h à 13h
et de 14h à 16h, sur rendez-vous
téléphone 03 88 29 20 29
famillesrurales.afr@gmail.com

Neudorf
17 CSF
184 route du Polygone
lundi de 9h à 12h
et sur rendez-vous
téléphone 03 88 23 43 60
conso.csf67@orange.fr

Wasselonne
18 AGF
2 rue Romantica
sur rendez-vous
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 08h30 à 11h30
Mercredi de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
Jeudi : 08h30 à 11h30
Vendredi : 08h30 à 11h30
téléphone 03 88 87 05 59
wasselonne@agf67.fr

Pourquoi devenir partenaire de notre point conseil budget ?

- Pour orienter et informer les publics avec lesquels vous travaillez (mise à disposition de supports de communication, détection d'un besoin d'accompagnement spécifiquement lié au budget)
- Pour proposer des animations collectives au sein de votre structure
- Pour proposer un accompagnement budgétaire à votre public, qu'il suffit de nous orienter sur un de nos lieux de permanence

Vous souhaitez être bénévole ? Vous souhaitez nous rejoindre ?

Pour tout renseignement : vajavon-orsini@udaf67.fr

La parole des familles : leurs témoignages

« Voilà pour les nouvelles, dans tous les cas ce dossier n'aura pas été constitué pour rien, vous m'avez permis de reprendre une ligne de conduite que je ne compte pas abandonner, j'arrive à atteindre les objectifs que je me fixe (maîtrise du budget alimentaire, des dépenses annexes et plus de yoyo), j'ai repris confiance en l'avenir, vous avez été ma bulle d'oxygène et m'avez permis de rebondir positivement. MERCI »

Madame A, mars 2021

« Libre de ces années, difficiles et pas toujours évidentes, je peux enfin tourner cette page d'un passé, où il y a eu des événements pas toujours évidents dont je me serais bien passé !!!

C'est avec le cœur serré dans la peine, la tristesse et une honte que j'avais franchi cette porte (...).

J'étais reçu avec un grand respect sans jugement avec une grande écoute, attention et humanisme.

Et ensemble, (..) nous avons tout de suite commencé à chercher une solution la plus adaptée à ma situation financière.

Monsieur S. 20 janvier 2021

Pour aller plus loin

Des sites ressources :

<https://www.banque-france.fr/>

<https://www.mesquestionsdargent.fr/>

<https://www.lafinancepourtous.com/>

L'actualité de l'Udaf : <https://www.udaf67.fr/fr/actualites.html>

Pour nous contacter

Email: pcb@udaf67.fr

Tél: 03.69.57.90.43

Notre page Web: <https://www.udaf67.fr/fr/le-pass-contre-le-surendettement-1.html>



L'inclusion bancaire et la Cellule Alerte Inclusion mise en place par la Banque de France

En complément de cette information, il nous paraissait utile d'évoquer également les problématiques liées à l'inclusion bancaire, sur laquelle s'investit aussi le mouvement familial.

L'UNAF et le réseau des Udaf se mobilisent sur la question des **frais d'incidents bancaires** pour les consommateurs, car ils peuvent représenter des sommes importantes pouvant déséquilibrer le budget des familles. Le mouvement familial plaide ainsi pour la prévention des situations d'exclusion bancaire. Il existe un système de plafonnement des frais bancaires pour les clients identifiés comme « fragiles », cependant le mouvement familial appelle à une réforme structurelle pour une tarification responsable des services bancaires.

↳ [Etude de l'UNAF en 2017 sur les pratiques des banques](#)

[La Banque de France](#) est engagée pour favoriser l'inclusion bancaire de tous.

Elle a mis en place un point de contact, **la Cellule Alerte Inclusion, accessible aux CCAS, associations et points conseil budget.**

Dans quelles situations contacter cette cellule ?

Un particulier se présente à vous avec une difficulté d'inclusion bancaire ?

Sa situation vous paraît anormale ?

→ Un réflexe, la Cellule Alerte Inclusion.

La Cellule Alerte Inclusion est rattachée à la direction des Particuliers de la Banque de France, et opère pour le compte de l'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB). L'analyse des dossiers remis doit permettre de présenter à l'Observatoire les principales difficultés rencontrées sur le terrain, afin de favoriser si nécessaire la mise en œuvre de solutions générales.

↳ [Télécharger la plaquette](#)

↳ [Vidéo de présentation de la Banque de France](#)